

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
CENTRE DE FORMATION AGRICOLE DE MIRABEL**

**Procès-verbal**

**Séance ordinaire tenue le mercredi 29 janvier 2025  
à 15 h 15 à la salle de conférence**

				Présence	Absence
<b>Membres :</b>	Claude	Grenier	Président et représentant du secteur socio-économique	x☒	☐
	Christian	Couvrette	Vice-président et représentant de l'industrie	x☒	☐
	Mikaël	Bianchi	Élève	☐	x☒
	Martin	Binette	Personnel enseignant	x☒	☐
	Marie-Josée	Dufour	Personnel de soutien	x☒	☐
	Benoit	Gervais	Personnel enseignant	x☒	☐
<b>Non-membres :</b>	Véronique	Bernard	Directrice	x☒	☐
	Manon	Pagé	Gestionnaire administrative	x☒	☐
	Johanne	Vanasse	Secrétaire de centre	x☒	☐

**1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**

Les membres du conseil d'établissement présents forment quorum. Le président, M. Claude Grenier, ouvre l'assemblée.

Il est 15 h 17.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Claude Grenier fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Christian Couvrette d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Adopté**

**CE-2425-013**

**3. Lecture et adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 12 novembre 2024**

M. Claude Grenier fait la lecture du procès-verbal du CÉ du 12 novembre 2024.

Il est proposé par M. Benoit Gervais d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

**Adopté**

**CE-2425-014**

#### 4. Finances

a. Budget révisé

Mme Manon Pagé présente le budget révisé pour 2024-2025.

b. Mesures dédiées et protégées.

Mme Véronique Bernard présente les sommes allouées au centre dans le cadre des mesures dédiées et protégées.

Il est proposé par M. Christian Couvrette, d'adopter la résolution pour mesures dédiées et protégées au budget 2024-2025 tel que présenté.

**Adopté**

**CE-2425-015**

#### Contributions financières pouvant être assumées par les usagers

a. Principes d'encadrement

Mme Véronique Bernard propose les principes encadrant pour l'année 2025-2026.

Il est proposé par M. Christian Couvrette, d'établir les principes d'encadrement tel que présentés et de mandater la direction pour qu'elle s'assure que les contributions financières facturées aux usagers respectent les principes d'encadrement avant de les proposer au conseil d'établissement

**Par acclamation**

**CE-2425-016**

b. Mesures favorisant l'accès de chaque élève

Mme Véronique Bernard présente les mesures pour l'année 2025-2026.

Il est proposé par M. Benoit Gervais de mandater la direction du centre afin qu'elle prenne les mesures favorisant l'accès de chaque élève, qu'elle rende compte annuellement au conseil d'établissement des montants utilisés et d'informer les usagers des mesures pouvant être mis en place conformément au document présenté.

**Par acclamation**

**CE-2425-017**

#### 6. Prix et bourses pour le Gala Méritas

Mme Véronique Bernard demande l'approbation du conseil d'établissement pour solliciter les partenaires pour le Gala de juin 2025.

Il est proposé par Mme Marie-Josée Dufour que les demandes de commandites pour le Gala Méritas de juin 2025 puissent être envoyées aux partenaires.

**Adopté**

**CE-2425-018**

#### 7. Parole au public

Il n'y a pas de public.

#### **8. Portrait des inscriptions et des abandons**

Mme Véronique Bernard présente l'état des inscriptions et des abandons à ce jour pour l'année et cours et l'état des inscriptions pour l'année 2025-2026.

#### **9. Budget du conseil d'établissement et du comité Entre-Aide**

Mme Véronique Bernard présente le budget du conseil d'établissement et celui du comité Entre-Aide à ce jour.

#### **10. Autres sujets**

Il n'y a pas d'autres sujets.

#### **11. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Benoit Gervais de lever la séance.

Il est 15 h 55.

**Adopté**

**CE-2425-019**

La prochaine séance du C.É. se tiendra le 17 mars 2025 à la cabane à sucre à 16 h 30.

\_\_\_\_\_  
Claude Grenier, président

\_\_\_\_\_  
Véronique Bernard, directrice

VB/jv